

Extrait du procès-verbal

À la séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 6 novembre 2024, à 19 h 30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoît et les membres du conseil suivants:

Les conseillères et conseillers Marie-José Auclair, Lynda Graham, Daniel Martin et Marc-André Blain.

Assistent également à la séance le directeur général Pascal Smith et le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin.

Étaient absent.e.s la conseillère Carole Lebel et le conseiller Alan Pavilanis.

Il y avait 15 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne You Tube de la Ville.

2024-11-352

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 116-5-2024 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 116, AFIN D'Y AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RUES ET AUX LOTS DANS LE CORRIDOR RIVERAIN »

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de lotissement numéro 116 est entré en vigueur en 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut modifier son Règlement de lotissement numéro 116 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a pour objet l'ajustement des dispositions relatives au tracé des rues en fonction des cours d'eau à l'intérieur des périmètres d'urbanisation afin de tenir compte des caractéristiques du milieu et du contexte où elles sont implantées ainsi que l'ajustements des dimensions minimales des lots desservis situés à l'intérieur du corridor riverain;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs du Plan d'urbanisme numéro 114-1 tel qu'amendé;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement numéro 05-0508 de la MRC de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 6 novembre 2024, sous la résolution numéro 2024-11-351;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique aura lieu d'ici l'adoption du règlement final, à une date à être annoncée par avis public, et ce, conformément à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement n'est pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter;

Sur la proposition de Lynda Graham

Appuyé par Marc-André Blain

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le projet de Règlement numéro 116-5-2024 intitulé « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 116, afin d'y ajuster certaines dispositions relatives aux rues et aux lots dans le corridor riverain ».

Adoptée à l'unanimité



Extrait du procès-verbal

À la séance ordinaire du conseil de la Ville de Sutton tenue le 6 novembre 2024, à 19 h 30, et à laquelle étaient présents le maire Robert Benoît et les membres du conseil suivants:

Les conseillères et conseillers Marie-José Auclair, Lynda Graham, Daniel Martin et Marc-André Blain.

Assistent également à la séance le directeur général Pascal Smith et le directeur général adjoint | greffier et directeur des affaires juridiques Jonathan Fortin.

Étaient absent.e.s la conseillère Carole Lebel et le conseiller Alan Pavilanis.

Il y avait 15 personnes dans l'assistance au début de la séance. La séance est diffusée en directe, ainsi qu'en différé, sur la chaîne You Tube de la Ville.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques